

TABLEAU IV.—ATTRIBUTION GÉNÉRALE DE FRÉQUENCES AUX DIFFÉRENTS SERVICES

(Voir la note spéciale ci-dessous)

4000—2500 Kc/s.

Fréquences Kc/s.	Services
4000- 5500	Fixes et Mobiles (1).
5500- 5570	Mobiles et Maritimes.
5570- 5700	Aéronautiques.
5700- 5900	Fixes.
5900- 6000	Fixes (2).
6000- 6150	Radio-diffusion (3).
6150- 6675	Mobiles. (Fréquences internationales d'appel des services aéronautiques 6210 Kc.).
6675- 7000	Fixes.
7000- 7300	Amateurs.
7300- 8200	Fixes.
8200- 8550	Mobiles.
8550- 8900	Fixes et Mobiles.
8900- 9500	Fixes.
9500- 9600	Radio-diffusion (3).
9600- 9700	Fixes (2).
9700-11000	Fixes.
11000-11400	Mobiles.
11400-11700	Fixes.
11700-11900	Radio-diffusion (3).
11900-12300	Fixes.
12300-12825	Mobiles.
12825-13350	Fixes et Mobiles.
13350-14000	Fixes.
14000-14400	Amateurs.
14400-15100	Fixes.
15100-15350	Radio-diffusion (3).
15350-16400	Fixes.
16400-17100	Mobiles.
17100-17750	Fixes et Mobiles.
17750-17800	Radio-diffusion (3).
17800-21450	Fixes.
21450-21550	Radio-diffusion (3).
21550-22300	Mobiles.
22300-24600	Fixes et Mobiles.
24600-25000	Mobiles.

* (Note du Ministère des Affaires extérieures). Modifié par la révision du Caire, 1938.

NOTES

(1) 4500-5200 Kc/s.

Les Hautes Parties contractantes s'engagent individuellement à faire une étude spéciale de ces bandes de fréquences en les considérant comme une des solutions possibles pour la radio-diffusion nationale dans les pays de la Zone Centrale situés au sud de Panama. Cette étude devrait être soumise à la considération de la Conférence du Caire, avec les recommandations appropriées basées sur les points suivants:

- Usage d'antennes dirigées dans les stations de radio-diffusion afin d'éviter des interférences aux services d'autres régions.
- Détermination de la puissance nocturne maximum pour les stations de radiodiffusion dans cette bande de fréquence.
- L'amplitude totale de la bande de radio-diffusion entre 4500 et 5200 Kc. ne devra pas dépasser 300 Kc.

(2) 5900-6000 et 9600-9700 Kc/s.

La proposition présentée par le Brésil au sujet de l'assignation des bandes de fréquences de 5900 à 6000 Kc. et de 9600 à 9700 Kc. à la Radio-diffusion, sera étudiée avant l'inauguration de la Conférence du Caire, selon les principes exposés dans la suivante Nota (3) ci-dessous.